



Association Syndicale Autorisée

Par **willygs**, le **27/10/2017** à **18:26**

Bonjour,

Je suis un membre forcé d'une association qui gère l'eau d'arrosage de la ville d'Istres (13800). Cette association est une > (ASA). Dans les statuts de cette association je suis inclus dans un périmètre déterminé de façon arbitraire. Je suis donc obligé de payer une redevance sans obligation d'une prestation en retour...

Cet organisme est géré dans une opacité la plus complète, et naturellement Il m'est impossible d'avoir le compte rendu de leur AG ; La composition du bureau ainsi que la liste des adhérents, et encore moins le bilan des entrés /sorties (avoirs et dépenses).

Que faut il faire et quels sont les moyens à ma disposition pour avoir ces informations ?

Merci d'avance.